



# DEMANDE D'AUTORISATION au titre du contrôle de conception des filières d'assainissement non collectif

Communes : ..... Dossier déposé en mairie le : .....

Accompagne t-il d'une demande de permis de construire :  oui  non

→ Cet imprimé servira au contrôle de conception des dispositifs d'assainissement non collectif réalisé par la communauté de commune de Couesnon Marches de Bretagne. Il doit être déposé en mairie en trois exemplaires en même temps que la demande de permis de construire (si nécessaire) et avant tous travaux.

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Nom et prénom OU raison sociale : .....

Adresse actuelle : .....

Tél : .....

Adresse de la réalisation de l'assainissement : .....

Parcelles cadastrales (n° et sections) : .....

Nom et adresse de l'installateur prévu : .....

Nom du lotissement le cas échéant : .....

Superficie de la parcelle : ..... m<sup>2</sup>

Est-ce :  une maison individuelle  un autre immeuble

une construction neuve  une transformation

Destination des locaux à desservir :  résidence principale  résidence secondaire

location annuelle  location saisonnière/gîte  autres

Nombres de pièces principales (pièces de vie destinées au séjour et/ou au couchage de plus de 7 m<sup>2</sup> avec une ouverture sur l'extérieur) : ..... PP

Nombre d'usagers : .....

Alimentation en eau potable :  distribution publique  puits privé

Y a t-il impossibilité d'implanter les dispositifs d'assainissement à plus de 35 m d'un captage d'eau puits :

oui  non

## ENGAGEMENT

Le demandeur et l'installateur s'engagent sous leur responsabilité à établir l'installation dans son entier, conformément au projet tel qu'il aura été accepté par le service et selon la réglementation en vigueur

À ..... le .....

Signature du demandeur

À ..... le .....

Signature de l'installateur

## DÉFINITION DE LA FILIÈRE D'ASSAINISSEMENT PROJETÉE

Toute définition de la filière doit être justifiée. Votre projet est défini :

- par une étude particulière de définition de filière réalisée par un bureau d'études
- par indication de la filière à mettre en oeuvre précisée par une étude spécifique disponible en mairie (étude de zonage d'assainissement précis).
- en raison de contraintes particulières du site :  topographie  superficie  obligations réglementaires

## CARACTÉRISTIQUES DE L'INSTALLATION PROPOSÉE

### 1°) Prétraitement :

- fosse toutes eaux • volume : ..... m<sup>3</sup>
- autres dispositifs : .....

### 2°) Traitement :

- Soit traitement et évacuation par le sol (filière sans rejet) :

→ Cette solution est obligatoire lorsque la surface disponible de la parcelle est suffisante et que l'aptitude permanente du sol à l'infiltration est suffisante.

- Tranchées d'infiltration  
nombre de tranchées : ..... longueur total de l'épandage ..... ml
- Filtre à sable vertical non drainé surface : ..... m<sup>2</sup>
- Lit d'épandage surface : ..... m<sup>2</sup>
- Tertre d'infiltration  
surface au sommet : ..... m<sup>2</sup> surface à la base : ..... m<sup>2</sup>

- Soit un traitement par filière étanche (filière avec rejet) :

- Filtre vertical surface : ..... m<sup>2</sup>
- Filières agréées : N° agrément : .....  
Nombre d'EH : .....  
Nom commercial : .....

- Lieu de rejet :  fossé  réseau pluvial  mare  cours d'eau
- puits d'infiltration (suppose une dérogation municipale)
  - autres : .....

→ Une autorisation de rejet doit être obtenue auprès du gestionnaire ou propriétaire du lieu de rejet (ex : mairie, Conseil général, particulier).

- Soit traitement par filière exceptionnelle → Uniquement autorisé en cas de réhabilitation

- Traitement séparé des eaux vannes et des eaux ménagères  
Dimensionnement : .....

- Fosse d'accumulation pour eaux vannes et traitement pour les eaux ménagères  
Dimensionnement : .....

→ Toute autre filière nécessite une demande de dérogation préfectorale.